Stephen WASS, *The amateur archaeologist*, Batsford : Londres, 1992, 160 pages, 92 illustrations (photos en noir et blanc et plans).

L'auteur a l'ambition par son livre de développer l'intérêt pour l'archéologie, d'offrir en même temps un manuel pratique. Il se fonde sur son expérience personnelle et commence ainsi par raconter ses souvenirs d'enfance. C'est tout à fait touchant, mais l'intérêt du livre n'est pas là; il réside davantage dans des considérations d'abord sur l'archéologie en général, puis sur l'examen du paysage, révélateur du passé et de sites disparus, et dans la présentation de conseils de méthode à la fois simples et suffisamment précis. Certes, il ne s'agit pas là d'un livre destiné aux spécialistes, il vise, comme son titre l'indique, avant tout les amateurs qu'il veut guider. Les conseils donnés sont de bon sens, ils permettront aux novices d'éviter par un zèle non contrôlé de malmener les couches archéologiques. Ils apprendront aussi à enregistrer, comme il convient, les observations faites, les résultats obtenus. Des croquis, des schémas clairs contribuent à cette tâche. Regrettons cependant le caractère un peu triste des illustrations en noir (gris conviendrait mieux) et blanc. Toutefois, ce petit livre sympathique paraît bien atteindre le but que visait l'auteur, de permettre d'abord aux membres des 177 sociétés archéologiques que compte la Grande-Bretagne de mieux comprendre en quoi consiste la recherche archéologique et les moyens à utiliser pour la rendre efficace, il peut aussi être précieux pour des jeunes archéologues de ce côté-ci de la Manche.

Michel HANO.

Épigraphies et numismatiques.

Inscriptions historiques grecques traduites et commentées par Jean-Marie BERTRAND (« La roue à livres », 17) : Paris, Les Belles Lettres, 1992, 273 pages.

Les cent cinquante documents reproduits dans cet ouvrage couvrent une période de six siècles qui va des années 650 (n° 3, Loi de Dréros) à 44 avant J.-C. On ne s'étonnera pas qu'un recueil dans lequel la moitié des inscriptions retenues datent de la période hellénistique fasse la part belle à Rome : quinze d'entre elles en effet ont trait à ses rapports avec la Grèce continentale et avec le monde de l'Orient méditerranéen. Elles mènent le lecteur de la victoire remportée par Pyrrhus à Héraclée en 280 (n° 90) aux honneurs décernés en 44 à P. Servilius Isauricus par le peuple de Pergame (n° 150). On leur ajoutera trois textes de la première moitié du livre qui appartiennent à l'histoire de l'Italie et de la Sicile pré-romaines. Ils nous font connaître l'un, le traité conclu au VI[e] siècle par Sybaris et ses alliés avec les *Serdaioi*, le second, l'inscription gravée sur la base du trépied qu'après la victoire d'Himère, Gélon avait offert à l'Apollon de Delphes, le troisième, la dédicace figurant sur un casque de bronze étrusque consacré par Hiéron à Olympie sur le butin qu'il avait fait au large de Cumes.

Bien choisis à notre sens, tous les textes sont présentés conformément aux règles de l'art et accompagnés d'un commentaire qui dit l'essentiel.

Jean-Claude RICHARD.

Igancio-Javier Adiego LAJARA, *Protosabelio, osco-umbro, sudpiceno* (coll. « Universitas », 20) : Barcelone, 140 pages.

La parution du livre de A. MARINETTI, *Le iscrizioni sudpicene*, I, *Testi*, à Florence en 1985, a représenté un progrès capital pour la connaissance de la série

des inscriptions dites sud-picéniennes : pour la première fois des lectures satisfaisantes étaient proposées pour l'ensemble des signes de l'écriture de ces inscriptions. Avec cette acquisition, on peut dire que nous avons gagné un nouveau secteur des langues italiques, que la date haute de la documentation (qui remonte surtout aux VI^e^ et V^e^ siècles) rend particulièrement important. Il est heureux que ces documents — dont le premier volume de A. MARINETTI n'a qu'entamé l'étude linguistique, qui devra faire l'objet d'un volume ultérieur — commencent à susciter l'intérêt des linguistes. C. de SIMONE et G. MEISER leur ont déjà consacré des études ponctuelles, et ce petit livre vient apporter une contribution de valeur — permettant de voir clair dans le système de notation des voyelles : l'auteur classe remarquablement les faits — effectivement complexes — et aboutit à la conclusion d'un état original, archaïque par rapport à aussi bien l'osque que l'ombrien (par exemple non confusion des variétés longue de *e* et brève de *i*). Il reste assurément beaucoup à faire sur ce matériel encore mal saisissable, et dont l'extension elle-même n'est pas encore claire : on relèvera par exemple que ce livre ne prend pas en considération le témoignage des inscriptions récentes de Capène qui révèlent des traits de graphie semblables aux inscriptions sud-picéniennes (*U* et *I* « intermédiaires »), ni celui des inscriptions du VII^e^ siècle de Magliano Sabina et de celle du VI^e^ siècle de La Tolfa (celle-ci offrant il est vrai un *F* de type falisque, différent de celui, de type étrusque, en forme de *8* en usage dans l'écriture sud-picénienne, comme aussi dans l'inscription sabine de Poggio Sommavilla) qui, comme l'a montré une remarquable proposition de lecture récente de H. RIX, présentent des signes comparables au *I* intermédiaire du sud-picénien. Mais ce livre représente déjà, tel quel, une contribution appréciable : il est un bon exemple des études que ces inscriptions méritent.

Dominique BRIQUEL.

Matteo MASSARO, *Epigrafia metrica latina di età repubblicana* (Quaderni di « Invigilata Lucernis », Istituto di Latino, Università di Bari, 1, 1992) : Bari, 1992, XXX-206 pages.

Coauteur des précieuses *Concordanze dei Carmina Latina Epigraphica* (Bari, 1986), M. MASSARO est un spécialiste reconnu de l'épigraphie funéraire en vers. Le livre qu'il publie aujourd'hui atteste l'originalité de son approche de ces documents. Alors que G. SANDERS et son école s'attachent en priorité à l'étude de leur contenu « idéologique » et de leur apport à l'histoire des mentalités et que, dans son ouvrage de 1985 (*Aspetti litterari dei Carmina Latina Epigraphica*; cf. *R. É. L.*, 64, 1986, p. 357), P. CUGUSI centrait son analyse sur l'importance de leur témoignage pour notre connaissance des faits culturels, il a choisi d'étudier les débuts de ce genre à travers l'évolution de ses formes métriques. Mais son propos dépasse le strict plan des considérations techniques : ce que son livre nous offre dans sa première partie est en fait une histoire de l'épigraphie métrique latine à l'époque républicaine.

Son contenu peut se résumer comme suit : envisagés du point de vue du mètre, les *CE* funéraires se répartissent en trois groupes. Le plus ancien est celui des épitaphes rédigées en vers saturniens. Il se compose pour l'essentiel des *carmina* retrouvés dans le tombeau des Scipions. De leur localisation il découle qu'ils n'étaient pas faits pour être lus par la foule des passants, mais qu'ils étaient porteurs d'un message « pédagogique » réservé aux *gentiles*. Ils méritent en quelque sorte le nom d'*elogia* qui est traditionnellement le leur, en ce qu'ils font une large place aux éléments commémoratifs (temps forts d'une carrière, éminentes qualités

publiques, etc.). Bref, ils s'enracinent dans la tradition de la *laudatio funebris*. On comprend dans ces conditions le choix du saturnien dont on sait les liens avec l'épopée.

Plus substantiel est le groupe des *CE* rédigés en sénaires iambiques. Ces pièces gardent le souvenir d'affranchis et d'autres personnages de ce qui sera plus tard considéré comme le *tertius ordo*. Le passage d'un mètre à l'autre se double d'un élargissement ou plutôt d'un changement profond de « clientèle » puisque, jusqu'à l'époque du Bas-Empire, l'épitaphe métrique n'aura plus les faveurs de l'élite. Mais, comme M. MASSARO le note à juste titre, ce parallélisme doit s'interpréter en termes de concomitance plus que comme un rapport de cause à effet. On sait d'autre part les liens qui unissent le sénaire iambique à la tragédie et à la comédie. Son adoption fut donc pour beaucoup dans la tonalité dramatique qui est désormais celle de nombreux *CE* et dans la délicatesse qu'on y décèle souvent dans l'expression des sentiments. En même temps, parce qu'il est un mètre populaire, l'adoption du sénaire iambique contribua sans doute à ouvrir à l'épitaphe versifiée des horizons plus vastes et à lui assurer un « public » plus large que naguère. Tout se passe en effet comme si les *CE* lui étaient redevables de leur vocation à devenir ce que G. SANDERS a appelé une « littérature de rue ».

Avant même le sénaire iambique, le distique élégiaque avait fait son apparition dans l'épigraphie tumulaire. L'*elogium* de Cn. Cornelius Scipio Hispanus, *pr.* 139, est en effet le premier exemple connu d'épitaphe utilisant ce mètre. Mais il est aussi l'exception qui confirme la règle s'il est vrai que les *CE* écrits en distique commémorent des individus appartenant aux mêmes couches sociales que ceux du groupe précédent. Toutefois ce mètre ne connaît pas dans l'épigraphie républicaine la même fortune que le sénaire. Cet état de choses tient vraisemblablement aux liens qui l'unissent au lyrisme « savant ».

Ajoutons que tout au long de cette partie du livre, dans laquelle M. MASSARO étend son enquête à des mètres d'emploi très épisodiques, le lecteur glanera une série d'aperçus suggestifs. Entre autres considérations qui méritent d'être relevées, mentionnons celles qui ont trait à la « mise en page » des textes étudiés. Cf. encore p. 75, où l'auteur souligne que des indices concordants invitent à croire que Virgile est redevable à la poésie tumulaire de plus d'une expression.

La deuxième moitié du livre présente un commentaire approfondi des *CE* 11 (épitaphe de M. Caecilius), 52 (épitaphe de Claudia) et 55 (épitaphe d'Eucharis). Ces pages enrichissent sur de nombreux points notre connaissance de textes que l'on pouvait croire définitivement élucidés. On retiendra tout spécialement l'hypothèse avancée quant à l'identité de Claudia (sur la base de *CE* 52, 3, *Nomen parentes nominarunt Claudiam*) dans laquelle M. MASSARO est tenté de reconnaître une Claudia Nome. Mais telle qu'elle est exposée p. 95, par. 2, l'exégèse classique de ce vers nous paraît préférable. Cf. aussi les réflexions que, dans son analyse du *praescriptum* de *CE* 55, l'auteur développe à propos de la formule onomastique d'Eucharis. Mais la grande leçon de ce commentaire est que les choix linguistiques et stylistiques propres à chacune de ces épitaphes obéissent à un idéal d'expressivité. Si l'on extrapole cette constatation à l'ensemble des *CE*, il est clair que la théorie des « manuels » vaut dans le meilleur des cas pour cinq à dix pour cent de ces pièces (cf. p. XI).

D'un sujet auquel la thèse d'E. GALLETIER (*Étude sur la poésie funéraire romaine d'après les inscriptions* (Paris, 1922) consacrait un chapitre, M. MASSARO aura su tirer un livre dense, stimulant en même temps que marqué au sceau de la touche personnelle (cf. p. XIII, dernière phrase).

Jean-Claude RICHARD.

André CHASTAGNOL, *Inscriptions latines de Narbonnaise (I. L. N.)*, XLIV[e] Supplément à Gallia II, Antibes, Riez, Digne : Paris, C. N. R. S., in-4°, 302 pages.

Ce gros volume réunit les inscriptions latines de trois cités de Narbonnaise, puisque, à celles d'Antibes, les plus nombreuses (64 pour la ville, 80 pour son territoire) ont été jointes celles de Riez (34 pour la ville, 27 pour son territoire) et les trois connues pour Digne, soit 208 textes, dont 50 inédits. Les territoires de Riez et de Digne ne sont séparés d'Antibes que par la cité de Fréjus, qui a fait l'objet du premier volume de la collection (par J. GASCOU, M. JANON, 1985, avec, en tête, carte du découpage des cités de Narbonnaise).

Selon le principe précédemment adopté, une mise au point préliminaire (p. 14-15) expose les caractéristiques techniques d'édition (ordre, présentation...); peut-être aurait-il été bienvenu d'y rappeler les sigles épigraphiques, même s'ils sont identiques à ceux de Fréjus (p. 36 de *I. L. N.*, I). Chaque cité fait l'objet d'une présentation très fouillée, sur son histoire, ses limites, ses institutions, et la composition de sa population. Ainsi, pour Antibes, est-il souligné que, dans une population où l'on connaît 172 citoyens romains, des pérégrins sont attestés pour la première fois, par une dédicace au quattuorvir C. Verginius Vergio, fils de Vergio (n° 11, p. 50), et par l'épitaphe de Valentina, fille de Piperio (n° 86 — par erreur p. 51, n° 85 —, p. 118, Mougins). Chaque texte est précédé d'un historique détaillé, accompagné d'une reproduction du document, photographie ou fac-similé s'il n'est connu que par une tradition manuscrite, suivi d'une traduction et d'un commentaire. Dans un ensemble excellent, on ne peut regretter que quelques détails, extérieurs : la juxtaposition de la reproduction de la pierre et du texte aurait mérité d'être plus systématique (n° 8, p. 207, Riez), de même la transcription des formulaires difficilement déchiffrables (n° 16, p. 216, Riez : les restitutions du *C. I. L.* sont à peine lisibles), ou la description précise jusqu'aux moindres aspects (n° 43, p. 245-246, Montpezat-Saint-Saturnin : dans le *vacat* qu'occupe partiellement une palme, il semble qu'on peut, sur la photographie, distinguer la base d'un S à gauche, trace d'une première *ordinatio*, qui aurait été modifiée de sorte à disposer les deux mots, *et suis*, à chaque extrémité de la ligne). Ce ne sont là que vétilles, au milieu de commentaires équilibrés, qui exposent toujours les différentes solutions avec honnêteté et justifient les choix définitifs avec rigueur (par exemple n° 14, p. 215, Riez : l'origine du sénateur anonyme), en complétant au besoin par des *stemmata* les analyses onomastiques approfondies (n° 122, p. 160-162, la famille des *Nemasunii* de Biot).

Dans ces trois cités, peu étendues, plusieurs documents attirent l'attention : des textes célèbres, au contenu émouvant parfois, comme l'épitaphe du danseur Septentrion, mort à douze ans après avoir connu une gloire éphémère au théâtre d'Antibes (n° 23, p. 62-64), au sujet duquel l'éditeur récuse — peut-être un peu trop catégoriquement? — toute interprétation symbolique de la décoration (même si les sept cyprès figurent les arbres plantés sur la tombe, on ne peut exclure que leur nombre ait un rapport avec le nom du petit danseur); mais aussi des pierres qui, pour être moins spectaculaires, n'en sont pas moins frappantes par l'éternité des sentiments exprimés : ainsi Raielia Secundina déplore-t-elle, dans le poème funéraire de son fils, qu'il soit mort avant elle, et sans lui avoir donné de petit-enfant (n° 85, p. 115-117), ainsi les parents de M. Octauius Nepos, décédé le jour même de son mariage, espèrent-ils adoucir leur deuil en prolongeant son souvenir, par un tombeau (= *memoria*, n° 94, p. 127-130, Saint-Cézaire-sur-Siagne). Ailleurs, on aborde des questions plus abstraites, qui ont trait au fonctionnement de l'Empire : à travers la connaissance, par une dédicace inédite, d'un nouveau

sénateur, L. Matucius Maximus, questeur de Macédoine (n° 7, p. 45-46, Antibes), ou, à une échelle plus large, à propos d'un des trois textes de Digne (la plaque de bronze de Thoard, connue comme le « décret municipal de Digne », n°3, p. 272), par un exposé approfondi de l'*attributio* de territoires ou de peuples à des cités de droit latin et des discussions sur les municipes et colonies sous l'Empire (p. 265-268). L'analyse attentive d'informations en apparence banales et anodines apportées par l'onomastique permet d'appréhender des caractéristiques inattendues : à Biot la préservation de l'indépendance et de la spécificité de la population du *pagus*, qui, malgré la proximité d'Antibes, ne se mêle en rien à celle du chef-lieu de la *ciuitas*, dont, avec indifférence, elle ne cherche même pas à partager l'administration (p. 164-165).

Le volume se clôt par un *index* dont la consultation est un peu compliquée par la numérotation séparée de chaque cité, qui a conduit à dissocier les *indices* (p. 279-285 : Antibes), toutefois présentés ensemble pour ceux de Riez et Digne (p. 287-290), à cause des effectifs très réduits de cette dernière cité. Il eût été plus aisé de pouvoir renvoyer simplement à *I. L. N.*, II, suivi du numéro, sans avoir à préciser le site.

A la modicité des observations, on mesure la qualité d'un recueil qui, unissant érudition et clarté, sera aussi précieux aux spécialistes que riche en enseignements pour les étudiants de l'Antiquité romaine.

Monique DONDIN-PAYRE.

Droit romain.

A. MAGDELAIN, *Jus Imperium auctoritas. Études de droit romain* (Collection de l'École française de Rome, 133) : École française de Rome, Palais Farnèse, 1990, XVII-795 pages.

Ce sont quelque quarante années de recherche sur le droit romain qui se trouvent rassemblées ici. Elles révèlent d'abord une préoccupation majeure : le droit romain archaïque que l'auteur analyse et cherche à retrouver par delà les transformations qui se produisent au second âge républicain, malgré la rareté des témoignages qui nous sont parvenus. Cette enquête n'est pas limitée à un secteur étroit, mais concerne aussi bien la religion que le droit sacré, le droit civil et le droit public que le droit pénal. Des problèmes de l'*imperium* et des auspices à la société romaine archaïque, de la *perduellio* à la justice civile et à la naissance de la *prouocatio*, cet ensemble reprend les articles majeurs d'A. MAGDELAIN et les grandes synthèses qu'il a récemment élaborées. Leur réunion dans un même volume ne constitue pas seulement un regroupement commode pour le chercheur : elle permet de mesurer les constantes dans les préoccupations de l'auteur et la cohérence de sa pensée. Partout se décèle une même méthode aussi attentive à la linguistique qu'à l'historiographie et aux données juridiques. De plus, ces différents travaux se complètent pour former un tout; la présentation même du volume avec son introduction et sa conclusion en révèle clairement l'unité organique : il s'agit de rechercher la spécificité du *ius* de la royauté jusqu'au premier âge républicain, d'en définir l'efficacité à travers sa nature performative, et d'en relever les manifestations diverses tout en soulignant leur évolution. Aussi convient-il de ne pas négliger la portée de ce recueil qui constitue une vaste synthèse où s'éclairent les problèmes du plus ancien droit romain.

Michèle DUCOS.